

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUIN 2007**

## **1. Réalisation de forages de reconnaissance**

A la majorité des voix, moins une opposition et une abstention, le Conseil Municipal approuve la réalisation de 3 forages de reconnaissance sis quartier Le Defens, en vue de diversifier la ressource en eau et autorise le Maire à déposer un dossier de déclaration auprès de la DDAF et de la DRIRE.

## **2. Etude d'analyse de diagnostic et de propositions**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide d'engager une étude d'analyse, de diagnostic et de propositions concernant l'inondation exceptionnelle ayant affectée le quartier les Esterets du lac le 25 septembre 2006.

## **3. Aménagement de la dette (lissage) – Avenant au contrat de prêt n° 2003.135**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal adopte l'avenant au contrat de prêt n° 2003.135 afin de transférer une échéance mensuelle du mois de septembre au mois de mars.

## **4. Création de 3 emplois – police municipale**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal crée 3 emplois au sein de la police municipale dans le cadre d'une réorganisation de ce service.

## **5. Création de l'emploi de Directeur Général des Services**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal crée l'emploi de directeur général des services.

## **6. création d'un emploi FISAC**

A l'unanimité des voix, le conseil Municipal crée un emploi d'adjoint administratif 1<sup>er</sup> classe catégorie C dans le cadre de la démarche engagée relative au Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC).

## **7. Création d'emploi – services techniques**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal crée un emploi d'adjoint technique territorial affecté au service du nettoyage, des espaces verts, des bâtiments et de la voirie.

## **8. Réhabilitation d'immeuble – Aménagement de 3 logements locatifs sociaux – 16 rue Eugene Segond**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide d'engager le programme de réhabilitation d'immeuble et sollicite l'aide financière du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'Etat.

## **9. Demande de subvention – Conseil régional – Acquisition foncière en vue de la réalisation d'équipement public**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle de terrain cadastrée section G n° 1447, de solliciter l'aide financière du conseil régional.

## **10. Nomination de voie – quartier Narbonne**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide de nommer la voie « traverse de l'ancienne carraire » ainsi que le souhaite les riverains de la dite voie.

## **11. Secours d'urgence**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide de soutenir l'action de l'association des maires ruraux du var quant à transférer aux pompiers la totalité des transports sanitaires d'urgence là où manifestement les ambulanciers privés sont incapables de les assurer et où les moyens des centres de secours le permettent.

## **12. Passation de contrats pour le 8eme Festival international de Guitares 2007**

A la majorité des voix, moins deux abstentions, le Conseil Municipal autorise le maire à signer les contrats de cession avec les sociétés de production.

## **13. Exonération de taxe professionnelle**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide d'exonérer les entreprises nouvelles de la taxe professionnelle pour une durée de 2 ans.

#### 14. Avenant n° 1 – Régime indemnitaire

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide d'adopter l'avenant n°1 au régime indemnitaire.

#### 15. Vote des 4 taxes directes locales

A la majorité des voix moins une opposition, le Conseil Municipal décide d'adopter les taux des 4 taxes locales telles que ci-après énumérées :

**Taxe d'habitation : 8,36**

**Taxe foncière bâti : 10,60**

**Taxe foncière non bâti : 44,61**

**Taxe professionnelle : 13,01**

#### 16. Fonds de concours Conseil Général

A la majorité des voix moins une abstention, le Conseil Municipal décide d'approuver le fonds de concours attribué par le Conseil Général dans le cadre des travaux de voirie RD37 (Rue Camille Pauc).

#### 17. Décision modificative n°1 Budget Commune

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide d'adopter la décision modificative n°1 telle que décrite ci-après :

| <b>FONCTIONNEMENT</b> | <b>DEPENSES</b> | <b>RECETTES</b> |
|-----------------------|-----------------|-----------------|
| <b>C/ 7311</b>        |                 | <b>- 23939</b>  |
| <b>C/ 022</b>         | <b>- 23939</b>  |                 |
| <b>TOTAL</b>          | <b>- 23939</b>  | <b>- 23939</b>  |

#### 18. Création d'emplois

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide de créer les emplois d'adjoint administratif 2eme classe et d'adjoint technique territorial.

#### 19. Acquisition et cessions de parcelles – quartier Narbonne

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée section H n° 133 et de céder les parcelles cadastrées section H n° 1135, 1136, 1138, 1140.

## **20. Acquisition parcelle cadastrée section G n° 2179**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée section G n° 2179.

## **21. Cession de parcelle cadastrée section I n° 3770**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide de céder la parcelle cadastrée I n° 3770.

## **22. Cession de parcelle cadastrée section I n° 3771**

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide de céder la parcelle cadastrée I n° 3771.